

Passons à l'action ...sociale !

Restauration, vacances, colonies, logements, crèches, aides et prêts sont des prestations dites d'Action Sociale auxquelles vous avez droit et dont vous pouvez avoir besoin.

Le vote au CSA pour les prochaines élections professionnelles déterminera le nombre de sièges au Conseil National d'Action Sociale (CNAS), dans les Conseils Départementaux d'Action Sociale pour les CSA locaux (CDAS) ainsi que pour les représentants des usagers dans les associations AGRAF (restauration Ile de France), ALPAF (logements et prêts) et EPAF (vacances). Le vote aux CSA déterminera également le nombre de représentants siégeant à la commission paritaire de pilotage et de suivi (CPPS) de la protection sociale complémentaire.

Vos élus sont là pour défendre vos droits et continueront à porter les revendications de toutes et tous dans tous les domaines de l'action sociale et resteront au plus près des besoins des agents actifs et retraités.

Nous revendiquons une restauration collective de qualité pour tous au plus près du lieu de travail ainsi qu'une gestion directe des structures de restauration par les personnels. Lorsqu'il n'y a pas de possibilité de restauration, l'obtention de titre-restaurant pris en charge par l'employeur à hauteur de 60% de la valeur du titre, l'autre partie étant payée par le salarié.

Tout le monde doit pouvoir se loger décemment et ne pas avoir à dépenser plus de 15% de sa rémunération dans un loyer.



Les aides et les prêts liés au logement doivent être revalorisés.

Soyons ambitieux, le développement de l'accès aux sports, aux loisirs et à la culture est un enjeu du développement humain et un moteur de la transformation sociale.

S'agissant des vacances, il s'agit de faire du droit aux vacances pour tous, un droit au même titre que celui au travail, à la santé, à l'éducation, au logement.

Enfin, concernant la petite enfance, la réservation de places en crèche est plus que nécessaire dans notre ministère. En effet, il n'y a actuellement que 529 berceaux pour un potentiel de 15.000 enfants de 0/3 ans !

La fédération des Finances CGT sera à vos côtés pour porter vos exigences en matière de droits sociaux. Votez, votons CGT

BUDGET ACTION SOCIALE 2022 :
107M€ DONT **46M€**
POUR LA RESTAURATION, 9M€
POUR LOGEMENTS/PRÊTS, 24M€
POUR VACANCES/LOISIRS

...